

03817097515

Note de service n° 2017/74

Avis de vacance interne/externe

**Direction Immobilier**  
**Service maintenance patrimoine**  
**Agent technique menuiserie**

**Emploi à temps complet relevant du cadre d'emplois des Adjoints Techniques Territoriaux ( contrat d'une durée d'un an dans le cadre d'une disponibilité d'un agent titulaire avec possibilité de renouvellement)**

**Délai de rigueur au plus tard le :**  
**Mercredi 25 octobre 2017 inclus**

**Missions du poste :**

Sous la responsabilité d'un encadrant de proximité, l'agent(e), seul ou en équipe, conçoit, fabrique, pose et entretient des ouvrages de menuiserie intérieure ou extérieure, (en bois et matériaux associés), en suivant des directives ou d'après des documents techniques.

Par la qualité de son travail il contribue au maintien en bon état des locaux de la collectivité.

**Fonctions :**

Diagnostic et contrôle (à la demande) des équipements/installations relevant de la menuiserie

Conception, création, fabrication et pose des équipements intérieurs et extérieurs relevant de sa spécialité : menuiserie en bois brut et manufacturé

<b>Activités</b>	
	<b>Intitulé de l'activité</b>
Activité principale 10%	<p><b>Diagnostic et contrôle (à la demande) des équipements/installations relevant de la menuiserie</b></p> <p>Détecter et signaler les dysfonctionnements et dégradations constatés sur une installation            Diagnostiquer la limite au-delà de laquelle l'appel à un spécialiste, ou un autre corps de métier est indispensable            Suggérer une intervention de maintenance courante à titre préventif ou curatif – Conseiller les usagers au regard des contraintes techniques            Identifier le moment propice d'intervention</p>
Activité principale 85%	<p><b>Conception, création, fabrication, entretien et pose des équipements intérieurs et extérieurs relevant de sa spécialité : menuiserie en bois brut et manufacturé</b></p> <p>Conseiller sur des contraintes techniques            Réaliser des travaux de menuiserie intérieure et extérieure : étagères, meubles, châssis, éléments en bois massif ou mélaminés, cabanes, éléments de décoration extérieure, rampes, garde corps, escaliers, planchers, etc....            Organiser son chantier dans le respect des procédures            Coordonner son intervention avec d'autres corps de métiers (notamment du bâtiment)            Organiser son chantier dans le respect des règles sanitaires, environnementales de gestion des déchets, assurer l'information des usagers            Contrôler le fonctionnement de l'installation</p>
Activité principale 5%	<p><b>Participation à la vie de l'équipe</b></p> <p>Maintenance des matériels, machines et outils, locaux            Gestion des stocks            Conduite, entretien de premier niveau, nettoyage, détection des dysfonctionnements des véhicules de service</p>
Activité spécifique	<p><b>Exploitation des abords de la voirie en viabilité hivernale</b>            Participer aux opérations de déneigement et de salage</p>

## Compétences

Savoir-faire	Connaissances
<p>Utiliser internet, un intranet, une messagerie électronique</p> <p>Utiliser des logiciels et des progiciels "métiers" Utiliser des site/plate-forme « ressources » Lire, comprendre et appliquer une notice, dans son domaine de compétence (quincaillerie)</p> <p>Utiliser les techniques de menuiserie : prise de cote, épure, débit, fabrication, assemblage, moulurage, montage, pose, techniques de percement....</p> <p>Utiliser les techniques de relevés sommaires, lecture de plan et interprétation des représentations techniques</p> <p>Appliquer les procédures de nettoyage en vigueur</p> <p>Appliquer les règles d'hygiène, de santé et de sécurité en direction des usagers</p> <p>Appliquer les règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail (dont gestes et postures, EPI, ...)</p> <p>Appliquer les règles de sécurité collectives et individuelles dans le cadre de l'utilisation des engins, matériels, outils et produits</p> <p>Rendre compte d'activité et renseigner des outils de suivi.</p>	<p>Réglementation des ERP en lien avec le domaine de spécialité : bases</p> <p>Périmètre d'intervention : essences de bois, bois et matériaux associés, placo-plâtres ... : connaissances de base</p>
Mettre en œuvre les techniques et les matériaux d'intervention en viabilité hivernale en respectant l'environnement	

### **Qualités essentielles à la tenue de l'emploi :**

Sens du travail en équipe : respect des outils, machines et matériels / les laisser propres et en état de marche

Minutie, dextérité, habileté

Sens des relations humaines / capacité à conseiller et persuader

Sens de l'organisation d'un chantier

Créativité

### **Contraintes :**

Travail possible en contact avec des substances contenant le l'amiante

Travail sollicitant de façon répétitive les membres supérieurs : épaule, coude, poignet-main-doigt

Travail sollicitant de façon répétitive le rachis

Travail au niveau du sol (pose de plinthes)

Travail dans des espaces limités / Travail courbé et agenouillé (régler des pieds de cuisine...)

Travail en situation de piétinement (derrière les machines...)

Postures multiples

Vaccins obligatoires : non

### **Habilitations :**

PSC1 – 2 SST

Travail en hauteur (2 agents)

Signalisation des chantiers fixes ou mobiles

Amiante Opérateurs

Gestes et postures

### **Conditions d'accès / Aptitudes / Spécificités :**

Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade  
CAP Menuiserie - agencement

### **Conditions d'exercice particulières :**

Port d'EPI

Organisation du travail dans le cadre du protocole GTT 2016 : du lundi au jeudi 7h30 à 12h et 13h30 à 16h45 – vendredi 8h/12h

Horaires d'été – Horaires d'hiver

Polyvalence permettant la continuité du service public

Organisation des congés permettant la continuité du service public

Disponibilité rare en dehors des horaires habituels de travail sur la base du volontariat: lors d'opérations et d'événements exceptionnels (événements festifs, marché aux fleurs, marché de Noël, fête du parc, ateliers GUSP...). *NB : Activité obligatoire durant le temps de travail.*

\* \* Déneigement : activité obligatoire durant le temps de travail / sur base du volontariat en dehors du temps de travail

Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public, des techniques de travail et des organisations.

Les fonctionnaires du Cadre d'emplois des Adjoints Techniques Territoriaux en fonction ou les agents non titulaires intéressés par cet emploi, voudront bien faire acte de candidature (sous couvert de leur Chef de service pour les candidatures internes) : **lettre de motivation + CV obligatoire** ; à Monsieur Le Maire - Direction des Ressources Humaines - Service Développement Emploi et Compétences (ou par mail : [secteur.recrutement@saintmartindheres.fr](mailto:secteur.recrutement@saintmartindheres.fr)).

Le Directeur Général des Services,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.